

Description Terminographique et Description Lexicographique

Elsadig Abdulla Osman

Maître de conférences

Faculté des Langues et de Traduction, Université Roi Saoud, Riyadh

osmansadig@yahoo.com

(Received 08/11/1434H.; accepted for publication 15/01/1435H.)

Mots clés: Approche onomasologique, Approche sémasiologique, Création néologique, Description lexicographique, Lexicographie, Terminologie, Unité lexicale.

Résumé. L'idée centrale de notre recherche fut d'approfondir la réflexion sur la description terminographique et la description lexicographique. Sans doute, l'activité de dénomination a toujours été liée au progrès technique et scientifique dans le monde. Mais l'essor actuel des techniques et des sciences a donné lieu à un afflux de termes techniques et scientifiques et a fait naître le besoin d'une «théorie terminologique» plus précise pour maîtriser le fonctionnement des techniques et des sciences nouvelles et la communication dans ces domaines spécialisés, caractérisés par un vocabulaire en pleine effervescence. D'où la nécessité de la structuration des connaissances dans chaque domaine technique et scientifique dans le but de répondre aux besoins des usagers. Cette nouvelle réalité a conduit à l'évolution de la notion de terminologie et à la naissance d'une activité pratique, conçue pour résoudre les problèmes d'imprécision et de communication. Dans ce sens, la terminologie prend un caractère abstrait et désigne une activité intellectuelle complexe.

Pour mieux saisir nos propos, nous faisons, de prime abord, la distinction entre lexicographie et lexicologie. Puis, nous cherchons à retracer les origines de l'activité terminologique à l'antiquité grecque et dans le monde arabo-musulman ou l'activité lexicographique et terminologique remonte aux tout premiers siècles de l'Hégire.

D'autre part, nous faisons la distinction entre terminographie et lexicographie selon l'objet principal de leur champ d'étude. Puis, nous faisons la différence entre unité terminologique et unité lexicale selon plusieurs critères dont: le relevage exhaustif des unités; les unités syntagmatiques; l'approche onomasologique et approche sémasiologique; la démarche syntaxo-grammaticale; l'optique définitionnelle et illustrative; la visée normalisante; la création néologique; les différents types de produits, etc.

Nous tirons la conclusion, d'après la démonstration que nous avons faite, que ces deux disciplines sont différentes par leur objet central que par leur démarche scientifique en dépit du fait qu'on y a décelé des intersections dans la pratique terminographique et lexicographique.

1. Introduction

Avant même d'aborder cette question de description terminographique et lexicographique, je tiens à dire que deux raisons principales m'ont poussé à traiter de ce sujet. En premier lieu, le peu d'intérêt qu'on prête aux recherches terminologiques dans les préoccupations scientifiques et académiques des membres du corps enseignant de notre Faculté des Langues et de Traduction en dépit de l'importance manifeste que prend la terminologie sur le plan international. En deuxième lieu, la mise en place d'un programme de Master en traductologie dans notre Département de français et notre conviction que la terminologie doit trouver sa place au sein de ce

programme. En fait, cette discipline revêt une importance capitale dans les cursus universitaires dans le domaine des langues et de traduction à l'échelle internationale et mérite donc une attention particulière.

Sans doute, l'activité de dénomination a toujours été liée au progrès technique et scientifique dans le monde. Mais l'essor actuel des techniques et des sciences a donné lieu à un afflux de termes techniques et scientifiques et a fait naître le besoin d'une «théorie terminologique» plus précise pour maîtriser le fonctionnement des techniques et des sciences nouvelles et la communication dans ces domaines spécialisés, caractérisés par un vocabulaire en pleine effervescence. D'où la nécessité de la

structuration des connaissances dans chaque domaine technique et scientifique dans le but de répondre aux besoins des usagers. Ses usagers sont, en particulier : des scientifiques, des traducteurs, des rédacteurs techniques, des documentalistes, des enseignants de langues de spécialité, des techniciens, etc. Cette nouvelle réalité a conduit à l'évolution de la notion de terminologie et à la naissance d'une «activité pratique, conçue pour résoudre les problèmes d'imprécision et de communication». (Rey1992: p.16) Dans ce sens, la terminologie prend «un caractère abstrait et désigne une activité intellectuelle complexe». (Guilbert1975 : pp. 13-26).

2. Lexicologie et Lexicographie

Pour mieux saisir nos propos, nous faisons, de prime abord, la distinction entre lexicographie et lexicologie. Le dictionnaire de la langue française *Larousse Lexis* définit la lexicologie comme suit: «Etude scientifique des ensembles formés par les mots du lexique. La lexicologie est une science récente qui vise à comprendre les structures formées par le lexique d'une langue et à étudier les conditions dans lesquelles elles se forment.». Pour Lehmann (2005: p. 1) "la lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités". La lexicologie est donc une discipline linguistique qui étudie les composantes du lexique général de la langue dans leur fonctionnement et leurs relations avec les milieux d'élocution. Le même dictionnaire définit la lexicographie comme: «Art de lexicographe consistant à recenser et étudier les mots d'une langue. Etude scientifique des lexiques et des dictionnaires.». J. Dubois (1971: p. 12) nous définit la lexicographie comme: «la technique de confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique.». La lexicographie se donne donc pour tâche principale l'élaboration des dictionnaires et leur étude. Mais comme le disent certains, la lexicologie et la lexicographie se sont constamment inspirées mutuellement, mais l'objet "langue" et l'objet "dictionnaire" sont de nature différente. Sans entrer dans une polémique entre lexicologie et lexicographie, nous prenons cette dernière dans un sens large signifiant la technique de conception et de confection des dictionnaires et l'analyse aussi bien descriptive que linguistique que cette élaboration implique où plusieurs aspects des mots attirent l'attention du lexicographe (étymologie, morphologie, phonologie, premier emploi, évolution sémantique, fréquence et valeur, synonymie; antonymie, polysémie, homonymie, etc).

3. Activité Lexicographique et Terminologique

Bien entendu, l'activité lexicographique et terminologique dans le monde occidental est loin d'être une activité nouvelle. On peut même retracer ses origines à l'antiquité grecque où on a commencé à s'intéresser au problème de dénomination. Cette pratique lexicographique se manifestait d'abord sous formes de nomenclatures et glossaires. Dans le monde arabo-musulman, la lexicographie se manifestait alors dans la conception et la constitution de nombreux dictionnaires spécialisés en plusieurs domaines de la connaissance humaine. Ainsi, (Van Hoof 1988: p. 27) "dans les vastes territoires conquis par l'Islam, la coexistence de termes grecs, syriaques, arabes, indiens, perses, berbères et espagnols pour désigner une même chose oblige les auteurs des pays arabes à élaborer de nombreux dictionnaires spécialisés". On peut citer le grand collectionneur de Rhazès (865-925) qui répertorie les noms des organes et des maladies en grec, syriaque, perse, indien et arabe, et le livre de l'Explication des noms de drogues de Maimonide (1139-1204), un glossaire de 405 noms de plantes en arabe, grec, syriaque, perse, berbère et andalou (ibid: p. 27).

En fait, dans le monde arabo-musulman, l'activité lexicographique et terminologique ne date pas d'hier. Elle remonte aux tout premiers siècles de l'hégire et s'est développée au fil du temps. On peut retracer l'origine de la lexicographie arabe (cf. Muhammad Yagout 2002: p.7) au deuxième siècle de l'Hégire (VI^{ème} siècle G) où elle se manifestait d'abord sous formes de traités "rasâ'il" spécialisés portant sur le vocabulaire de certains domaines bien déterminés tels que les cheveux, "al-khayl", les chameaux "al-ibil", les plantes "an-nabât", les insectes "al-ḥaḥarât", etc. La classification des mots dans ces traités se faisait selon un ordre sémantique et non alphabétique. Ce type de traités a conduit à l'apparition des premiers dictionnaires en arabe à la fin du deuxième siècle de l'hégire.

Ces dictionnaires furent spécialisés et classifiés par domaines. Nous en citons notamment "Mu'jam al-'ayn" de al-Khalil ibn Ahmad al-Farâhîdî (170H.-786G). Cet auteur fut considéré comme le chef de file des lexicographes arabes en raison du fait qu'il fut le premier à classifier un dictionnaire arabe selon l'ordre phonétique des mots et non selon l'alphabet arabe. Dans ce dictionnaire, l'auteur a opté pour l'exhaustivité du trésor arabe et s'est efforcé d'y réunir la quantité la plus nombreuse possible de matières, répertoriant aussi bien les mots usités que ceux tombés en désuétude, avec une constitution très rigoureuse. C'est pourquoi ce dictionnaire fut

considéré comme le plus volumineux des dictionnaires arabes de son temps.

Parmi les dictionnaires les plus importants parus au troisième siècle de l'hégire (9^{ième} G), nous citons notamment "al-Gharīb al-Muḥannaḥ: *l'emprunt classifié*" de Abi'ubayd ibn Sallām (224H- 838G). On voit par là que les savants arabes commencèrent à s'occuper des mots étrangers en arabe depuis longtemps, ce qui démontre leur conscience précoce des problèmes d'ordre terminologique. Toutefois, le premier livre consacré entièrement aux mots étrangers en arabe fut celui de Abu Maḥḥūr AL-Jawālī (540H-1145G) "Al-Mu'arrab min al-Kalām al-A'jami" *les mots étrangers façonnés dans un moule linguistique arabe*. Dans cet ouvrage, l'auteur expliqua les règles d'arabisation des mots étrangers et fait la distinction entre les mots étrangers arabisés et non arabisés. Un autre dictionnaire à signaler dans ce siècle fut "al-Alfāz: *les vocables*" de Ibn AS-SIKIT (244-858G). Cet auteur et Ibn Sallām se sont appuyés sur des sources authentiques et ont abordé beaucoup de questions telle que la synonymie; l'antonymie, la polysémie, la dérivation, etc. (ibid: p.9). Citons également "Asmā' as-Sihāb war-Riyāḥ wal Amṭār: *les nom des nuages, des vents et de pluies*" de Ibrahim abu Ishāq (249H-863G), et "al-Faḥīḥ: *les mots arabes corrects*" de Ahmad ibn Yaḥyah Tha'lab (291H-904G).

Au quatrième siècle de l'hégire (X^{ème} G.), on peut signaler notamment "Kitāb al-Alfāz: *les vocables*" de Abdulrahman al-Hamzāni (320H-932G). Cet ouvrage lexical contient 300 chapitres portant chacun sur un domaine bien déterminé où il expliqua le sens des mots. Un autre ouvrage lexical à signaler est celui de Abu Hilāl al-'Askari "At-Talkhīḥ: *le petit dictionnaire*" (382H-993G). En raison de sa belle organisation et sa rigueur méthodologique, cet ouvrage lexical fut considéré comme un vrai dictionnaire. Plusieurs domaines sont abordés dans ce dictionnaire tel que le corps humain, les machines, les vêtements, les nourritures, les boissons, les parfums, les animaux, les oiseaux, les insectes, les plantes, etc (cf Aḥ-Ḥūfi Abdullatīf 1986: p. 253). Nous signalons aussi "Jamharat al-luḡa" de Ibn Darīd al-Urdī (321H-933G) qui fut considéré comme l'un des meilleurs dictionnaires arabes anciens (ibid: p.130). Cet auteur a repéré les mots les plus usités et les mots communs en arabe sur les significations desquels il y a une unanimité parmi les savants, et mit en marge les mots étrangers, les mots rares ou intrus. Et parmi les dictionnaires qui méritent citation "al-Alfāz al-mutarādifa: *les synonymes*" de 'Ali ar-Rumāni (384H-994G), et "aḥ-Ḥāhibi fī figh al-luḡa wa sunan al-'Arab fī kalāmihā: *philologie et*

habitudes d'articulation des Arabes" de Ahmad ibn Fāris (395H-1004G). Dans ce siècle, Abul Naḥr Al-Jawhāri (393H-1003G) constitua son dictionnaire "aḥ-Ḥihāḥ: *les mots purement arabes*" selon l'ordre étymologique des mots de façon stricte en se fondant sur la dernière syllabe du mot. Cet ordre fut suivi par la plupart des lexicographes arabes par la suite. Ce dictionnaire fut considéré comme puriste parce que son auteur s'est limité à répertorier les mots considérés, selon lui, comme purement arabes ou de souche arabe et corrects, refusant droit de cité aux mots étrangers, rares ou désuets.

Par ailleurs, ce même siècle a vu apparaître les premiers dictionnaires sur les antonymes. Nous en citons notamment "Kitāb al-Adhdhādh: *les antonymes*" de Ibn al-Anbārī (328H-940G) qui fut considéré comme le meilleur ouvrage lexical de son temps en la matière. Nous signalons aussi le dictionnaire "al-Adhdhādh fī Kalām al-'Arab: *les antonymes dans le langage des Arabes*" de Abultayyib al-Luḡawī, en (351H-962G).

D'autres œuvres lexicales importantes à noter sont "Jawāhir al-Alfāz" constitué par Abulfaraj Al-Bagdādi (337H-948G), "Al-Aghānī" de Abulfaraj Al-Aḥbahāni (356H- 967G), "Al-Muḥīṭ" de aḥ-Ḥāhib bin 'Ubbād (385H-995G), "Al-Khaḥā'iḥ" de Ibn Jinni (392H-1002G), "Aḥ- Ḥihāḥ" de Isma'il al-Jawhāri (393H-1003G), "Magā'is Al-Luḡa" de Ibn Fāris (395H-1004G), et "al-Furūḡ al-luḡawīyah: *les différences sémantiques*" de Abu Hilāl al-'Askari (395H-1005G).

Le cinquième siècle de l'hégire connut plusieurs œuvres lexicales et dictionnaires importants dont témoignent notamment "Figh al-Luḡa: *philologie arabe*" de Abumanḥūr ath-Tha'ālibi (429H-1038G) qui fut considéré comme l'un des meilleurs dictionnaires en arabe en matière de conception et de constitution où il a profité des ouvrages de ses prédécesseurs dans ce domaine. Le dictionnaire "al-Muḥkam" de Ali Ibn Sydah al-Andalou (458H-1066G) mérite citation ici du fait qu'il fut considéré comme le dictionnaire de sens le plus organisé, le mieux classifié et le plus volumineux du fait qu'il se compose d'un grand nombre de chapitres, portant chacun sur un domaine bien déterminé, et établis selon un ordre logique de matières, comme le corps humain, les animaux, les instincts, les vêtements, la nourriture, les maladies, la nature, les plantes, la société, les bâtiments, les armes, l'astronomie, etc. Citons également "Tahdīb al-luḡa" de Abu Maḥḥūr al-Azhari (370H-981G) qui fut considéré comme l'un des dictionnaires les plus volumineux et les plus crédibles méthodiquement.

Au VI^{ème} siècle de l'hégire, on a vu le premier dictionnaire conçu et constitué selon l'ordre étymologique de la première syllabe des mots de façon stricte, ouvrant la porte à la conception et la constitution des dictionnaires modernes. Il s'agit de "Asâs al-Balâga" de Abul Gâsim Az-Zamakhchari (538H-1143G). D'autres dictionnaires importants à noter "al-Mu'arrab: *les mots arabisés*" de Abu Mançûr al-Jawaligi (540H-1145G), "Yanâbî" al-Luğa: *les sources de la langue*" de Ahmad al-Bayhagi (544H-1150G), sans oublier "Asrâr al-'arabiyya: les secrets de la langue arabe" de Abdurrahman al-Anbâri (577H-1181G).

Cette pratique lexicographique va se développer au cours des siècles, notamment pendant le VII^{ème} siècle de l'hégire où la production lexicographique fut très fructueuse. En effet, ce siècle eut deux dates marquantes dans l'histoire de cette activité terminologique arabe. La première fut la parution du dictionnaire "Lisân al-'Arab" de Abul-Fadhl ibn Manzûr (711H-1311G) qui représente le plus volumineux en arabe jusqu'à nos jours et fut considéré (cf Adnân al-Khaḫîb 1994: PP.37-46) comme la première encyclopédie littéraire et linguistique arabe. La deuxième date concerne la parution du dictionnaire "al-Gâmûs al-Muḫîṭ" de Majdaddin al-Fayrusabâdi (mort en 817H-1415G). D'autres dictionnaires importants dans l'histoire de l'activité lexicographique arabe: "al-Muzhir" de Jalaladdin Aç-Çiyûṭi (911H-1505G), et "Tâj-al-arûs" de Murtada az-Zubaydi (1205H-1790G) qui fut considéré comme l'un des plus grands dictionnaires en arabe.

Cette activité a continué sa marche de développement jusqu'au temps moderne où le premier dictionnaire moderne "Muḫîṭ al-Muḫîṭ", littéralement (l'océan de l'océan)" de Butrus al-Bustâni qui vit le jour en 1869. Ce dictionnaire se fonda sur l'ensemble du lexique inclus dans le dictionnaire de al-Fayrûsabâdi "Gamûs al-Muḫîṭ" en y ajoutant une grande quantité de néologismes arabes et notamment de termes techniques et scientifiques nouveaux. D'autres dictionnaires témoignent de ce développement: "al-Kâmil" de Sa'id al-Chartûni en 1890. En 1908, apparut le dictionnaire "al-Munjid" du Père Louis Ma'lûf, destiné notamment aux étudiants. En 1930, Abdullah al-Bustâni publia son dictionnaire "al-Bustân" contenant une grande quantité de néologismes arabes, termes techniques et scientifiques, emprunts, etc. En 1958, parut le dictionnaire "Matn al-Luğa" du Cheikh Ahmad Ridha. En 1960, l'Académie arabe du Caire publia son dictionnaire "al-Mu'jam al-Waçîṭ". Parallèlement, une description terminologique spécialisée va voir le

jour vers la fin de la première moitié du XX^{ème} siècle pour se développer dans la deuxième moitié du même siècle, grâce surtout aux efforts des Académies arabes, des organisations à vocation terminologique et linguistique, et de certains lexicographes et terminologues arabes. Le premier fruit de ces efforts s'est traduit par la parution du dictionnaire bilingue (français-arabe) des termes des sciences agricoles de Muçtafâ ach-Chihâbi en Syrie, en 1943. Le même auteur publia en 1962 un dictionnaire trilingue (français-arabe-anglais) "Mu'jam al-muçṭalahât al-hirajiyah" *le dictionnaire des termes sylvicoles*. Le premier dictionnaire des termes militaires apparut en 1961 à Damas, sous la direction de ach-Chahâbi. Beaucoup d'autres dictionnaires ou glossaires spécialisés bilingues ou trilingues vont voir le jour dans tous les domaines. De là, on voit donc que l'activité lexicographique et terminologique en arabe était très ancienne, active et fructueuse.

En France, après la renaissance, on va voir les premiers dictionnaires visant à une certaine exhaustivité (*Le dictionnaire français latin* de Robert Estienne 1539). De même, les premiers glossaires et nomenclatures spécialisés ont vu le jour dans la civilisation occidentale. Ainsi Henri Estienne publie un Dictionnaire de Médecine grec-latin (1564). Cette pratique lexicographique va se développer au XV^{ème} siècle dont témoignent le *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* de Pierre Richelet (1680) et le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière (1690). Ce même siècle va connaître une description lexicographique spécialisée en raison du progrès technique et scientifique relatif qui a fait sentir le besoin de créer des termes pour désigner les objets et les concepts nouveaux qui en résultent. Sans faire fi des données historiques, nous précisons Quemada (*Encyclopédie* (1978: pp. 1146-1240), "il semble que c'est à partir de 1675 qu'apparaissent les premières productions spécialisées: Architecture, Ars, Jardinage, Agriculture, commerce, etc.". Cette nouvelle description lexicographique spécialisée fut illustrée notamment par le dictionnaire de Thomas Corneille pour l'Académie : *Dictionnaire des Ars et des Sciences* (1694). Cette pratique lexicographique spécialisée va se développer au cours du XVI^{ème} siècle sous l'impulsion du mouvement des "lumières" et le progrès général qui en découle. Au XV^{ème} siècle, une nouvelle description lexicographique d'ordre encyclopédique a vu le jour grâce à ses deux fondateurs Diderot et d'Alembert qui en ont précisé les caractéristiques. Cette nouvelle pratique visait à donner un bilan global de l'ensemble des connaissances humaines de l'époque. La nature de

cette nouvelle description et ses méthodes représente, de l'avis de Rey (1978: pp. 27-41), la première théorie de la terminologie. La révolution industrielle et le développement des techniques et des sciences de cette époque vont créer des besoins de dénomination accrus pour désigner les objets nouveaux et les techniques nouvelles. D'où le développement de la pratique lexicographique et l'élaboration de plusieurs dictionnaires dont témoignent notamment le premier dictionnaire de Pierre Larousse : *Grand dictionnaire universel du XIXème siècle* (1865). Cette époque a vu se développer aussi une description terminologique spécialisée grâce surtout aux efforts de Lavoisier qui écrivait déjà que "la science ne peut progresser sans langage, ni le langage sans science" (Sournia J. C. : 1984, pp. 121-130). Lavoisier va, en effet, organiser, avec Guyton de Morveau, la terminologie de la chimie qui constitue, selon Rey (1975: pp. 27-41), "la première terminologie scientifique moderne".

Mais le développement actuel de cette activité terminologique peut se dater du début du siècle écoulé avec la création de la commission électrotechnique internationale (CEI) en 1906 qui a commencé à développer son vocabulaire. Une autre date importante dans l'histoire de cette activité terminologique est celle de la publication, dans les années trente, du Dictionnaire de la machine outil, d'Eugen Wüster. La création, en 1936, de l'ISO (International Standardization Organisation "Organisation Internationale de normalisation") est aussi à souligner.

4. Evolution de la Notion de Terminologie

Le mot «terminologie» dérive étymologiquement du terme latin *terminus* qui signifie terme ou expression, ou encore le sens du mot déterminé dans un ensemble. En fait, l'opinion générale consiste à dire que le mot «terminologie» a été introduit pour la première fois en allemand, en 1786, par G. Schütz dans le sens d'un «ensemble de concepts et de termes qui servent à les désigner». (Auger Pierre 1975: p. 16). L'adjectif «terminologique» fut attesté en 1788. Cette définition place déjà la terminologie dans sa dimension linguistique moderne étant donné que les termes sont liés aux concepts qu'ils désignent. Du côté français, la première apparition du mot «terminologie» a eu lieu en 1801, sous la plume de Sébastien Mercier dans le sens d'une sorte d'abus de termes techniques (Rey: 1979, p. 5). D'une manière générale, le mot «terminologie» marque dans les dictionnaires français

du XIXème siècle «l'idée d'un ensemble de mots difficiles et obscurs». (ibid: p. 7).

L'emploi moderne de la notion de terminologie s'est élaboré et développé en Angleterre sous la plume de l'épistémologue William Whewell, 1837, qui la définit comme (Rey 1975: p. 33) "The system of terms employed in the description of objects of natural history" (Le système des termes employés dans la description des objets de l'histoire naturelle). C'est donc ces trois mots "objet" de la science "système" et termes qui procurent au mot "terminologie" sa valeur scientifique moderne, bien que cette notion de Whewell soit restreinte à une science particulière. Bouillet, de sa part, en donne une définition semblable dans son *Dictionnaire des Sciences, des Lettres et des Arts* (1864) «ensemble de termes d'une science ou d'un art et des idées qu'ils représentent». Cette définition confère à la terminologie sa notion scientifique moderne et constitue le noyau de sa conceptualisation.

Quoi qu'il en soit, l'avis des terminologues est unanime à dire que l'évolution moderne de la théorie terminologique revient à Eugen Wüster qui a cherché à établir les principes théoriques fondamentaux de cette discipline et à asseoir les bases d'une activité internationale normalisante dans son livre intitulé «Die internationale sprachnormung in der technik besonders in der elektrotechnik: la normalisation internationale terminologique dans le domaine électrotechnique».

Selon Rondeau «La terminologie est l'art de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement de façon à répondre aux besoins de l'utilisateur". La tâche donc de la terminologie n'est pas uniquement descriptive mais aussi créative visant à combler les lacunes terminologiques dans les langues vivantes. (Rondeau 84: p. 7). Felber (1987: p. 22), de son côté, en donne une nouvelle dimension d'intervention linguistique normalisante "l'ensemble des méthodes de collecte et de classement des termes, de création néologique, de normalisation des termes, de diffusion des termes". Cette définition confère à la terminologie un rôle descriptif plutôt que désignatif et une tâche normalisante et vulgarisatrice.

En fin, c'est à l'ISO d'accorder à la terminologie sa scientificité en ces termes «Étude scientifique des notions et des termes en usage dans les langues de spécialité". (ISO 1087: 1990). Ou encore «La terminologie est une science étudiant la structure, la formation, le développement, l'usage et la gestion des termes dans différents domaines" (NF ISO 1087-1). Quoi qu'il en soit, l'évolution de la

notion de terminologie est intimement liée au progrès technique et scientifique, sans oublier l'effet des théories linguistiques surtout du xxème siècle.

Cette nouvelle dimension scientifique de la terminologie trouve droit de cité dans la plupart des dictionnaires français modernes, alors que d'autres dictionnaires continuent à définir la terminologie comme une simple nomenclature. Nous en citons cette définition du dictionnaire *LEXIS* : «Ensemble des termes propres à une technique, à une science. Ensemble des termes qui ont un sens particulier dans un domaine donné.». Nous constatons donc la non reconnaissance de la terminologie comme une discipline linguistique autonome, car cette définition cantonne la terminologie dans le cadre d'une nomenclature. A ce sujet, Galisson (1976, p. 559) fait la différence entre la terminologie et la nomenclature en ces termes "La terminologie se différencie de la nomenclature par le fait qu'elle ne constitue pas un ensemble de noms référant uniquement à des objets, mais un ensemble de termes (des noms, des verbes, des locutions) qui renvoient aussi bien à des concepts qu'à des objets".

Dans le *Grand Robert* (1078), nous lisons : «La terminologie est l'ensemble des activités théoriques et pratiques portant sur les systèmes de notions et leurs désignations au moyen de noms organisés en système ». La terminologie est donc liée principalement au système conceptuel de la science dont elle étudie les termes. Le *Petit Robert* (2008) définit la terminologie en ces termes « La terminologie est l'étude systématique des termes et syntagmes spéciaux servant à dénommer classes d'objets et concepts ; principes généraux qui président à cette étude". Cette définition reconnaît à la terminologie sa place comme une discipline particulière consacrée à la dénomination des objets et des notions dans les domaines spécialisés.

Il s'agit donc d'une discipline qui a pour but l'étude théorique et pratique des dénominations des objets ou des notions propres à un domaine spécifique, ainsi que les problèmes de traduction, de structuration et de documentation qui se posent à leur sujet. Sur le plan scientifique et technique, la terminologie est une discipline ayant ses propres méthodes de travail et se trouvant aujourd'hui au confluent de tous les domaines liés à la communication de spécialité: traduction, rédaction technique, conférences, publications techniques et scientifiques, technologies de l'information et traitement automatisé du langage, etc.

De même, cette évolution de la notion de terminologie a conduit à la naissance du néologisme par analogie «terminographie» pour désigner

l'activité pratique en terminologie, afin de lever l'ambiguïté à laquelle prête le mot terminologie qui désigne à la fois un ensemble de termes d'un domaine technique ou scientifique donné "nomenclature" et l'ensemble des démarches nécessaires à la structuration de cet ensemble terminologique.

Par ailleurs, certains spécialistes en la matière cherchent à avancer la recherche dans ce domaine en parlant, par analogie, de socioterminologie et même de socioterminographie (Gaudin 1993: pp. 293-302). Ils veulent voir la terminologie se réviser et se transformer en socioterminologie si elle se veut soucieuse du fonctionnement des termes et des conditions sociolinguistiques. Dans ce sens, la terminologie (Lagrenade 1975 : p. 140) est "une branche de la linguistique qui traite des rapports entre notions et termes". Cette définition confère à la terminologie sa place dans le domaine de la linguistique. En fait, nombreux sont les terminologues qui considèrent la terminologie comme une discipline linguistique autonome. C'est dans ce sens qu'un certain nombre de critères sont avancés pour différencier entre la terminologie et les autres disciplines linguistiques similaires et notamment la lexicographie. Pour mieux saisir les traits distinctifs entre ces deux disciplines linguistiques, nous allons examiner l'action «terminographique» en terminologie, par rapport à la lexicographie.

5. Terminographie et Lexicographie

Selon Dubuc (1978: p. 9), la terminologie "s'inspire d'autres disciplines linguistiques qui l'ont devancée, en particulier la sémantique, la lexicologie et la lexicographie". Il est certain que les aspects communs entre la terminologie et les deux disciplines linguistiques évoquées, à savoir la lexicologie et la lexicographie, sont multiples: constituer un projet d'ordre linguistique, choisir un corpus, dépouiller des textes, repérer et relever des termes ou des unités terminologiques, réunir une nomenclature, élaborer des définitions pour les entrées, constituer des séries synonymiques, etc. Mais si l'activité terminologique a beaucoup de points de similitude avec ces disciplines, elle semble avoir une méthodologie différente de ces branches linguistiques et s'en différencie par ses objectifs et tous ses points d'application. Nous voudrions donc montrer dans quelle mesure peuvent se rencontrer ou se distancer deux domaines qui souvent restent parallèles au dire des spécialistes, celui de la terminologie et celui de la lexicographie. On peut simplifier les choses en parlant de l'objet, du but et des méthodes de travail de chaque discipline.

5.1. Objet principal de leur champ d'étude

La première différence et non la moindre réside dans l'objet même de leur champ d'étude. Sur ce plan, la lexicographie envisage l'ensemble du lexique général de la langue en tant que système et étudie ses éléments sur tous les aspects. Sa démarche descriptive s'intéresse donc aux unités lexicales. Quant à la terminologie, son objet principal est le système notionnel des domaines techniques et scientifiques. Elle traite de la dénomination spécialisée et se propose d'étudier systématiquement les termes techniques et scientifiques à partir des notions propres à chaque domaine de spécialité. La lexicographie s'intéresse donc aux mots, la terminologie, aux termes.

Si le mot, de façon simple, a pour caractéristique le fait d'appartenir au lexique général de la langue et la possibilité d'avoir un ou plusieurs sens contextuels, le terme appartient à un vocabulaire de spécialité. Il se définit comme "une unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) qui désigne un concept déterminé, de façon univoque à l'intérieur d'un domaine". (B. de BESSÉ 1990: p. 253). Selon Rousseau (1978: p. 31), le terme est «toute unité linguistique qui dénomme une notion de façon univoque à l'intérieur du domaine». Le terme se distingue donc du mot par un lien privilégié avec la chose qu'il désigne. La définition qu'en donne l'ISO fait la différence entre un terme simple et un terme complexe "Mot ou groupe de mots servant à désigner une notion". (ISO 704: 1987). La différence principale entre le mot du lexique général et le terme technique et scientifique réside dans le fait que «le mot est essentiellement polysémique et le terme est essentiellement monosémique». (Guilbert Louis 1969: pp. 4-29). Il s'agit donc, pour la terminologie, de relever les termes monosémiques et monoréférentiels qui désignent les notions du domaine spécialisé de façon univoque. Cette désignation peut être un sigle, un syntagme, une formule chimique, un acronyme, une abréviation, un sigle, etc.

Nous sommes donc enclins à penser, d'après ce que nous avons avancé précédemment, que terminologie et lexicographie se différencient par l'objet même de leur champ d'étude, le lexique général de la langue commune, d'une part, et le vocabulaire technique et scientifique, d'autre part. Ce sont, en fait, deux objets fondamentalement différents.

De plus, il va sans dire que la lexicographie s'occupe de la description de la langue dans son fonctionnement. Cette description se fait évidemment

dans une structure productive de la totalité du discours. Le dictionnaire, écrit Dubois (1971: p. 93), «se donne pour la description de la langue elle-même comme un mode de compétence». Quant à la terminologie, elle s'intéresse au vocabulaire technique et scientifique qui fait partie du lexique général de la langue. Dire un vocabulaire c'est dire une structure de notions, et donc d'unités terminologiques relevées par un processus d'abstraction. En effet, la terminologie est intimement liée au système conceptuel de la technique ou la science dont elle étudie les termes. Il s'ensuit donc que si la lexicographie s'occupe des unités lexicales, la terminologie, elle, s'intéresse aux unités terminologiques (terminologismes). Quelle différence peut-on déceler entre ces deux unités? Cette étude nous invite donc à envisager les mots selon au moins deux points de vue différents: le terme (unité terminologique) dans la sphère de la terminologie et l'entrée lexicographique dans la sphère de la lexicographie.

5.2. Différence entre unité terminologique et unité lexicale

Quemada nous indique que «Les dictionnaires des mots consignent des informations qui portent sur la nature et le genre grammatical des mots, leur signification, leurs valeurs expressives, leur modes d'emploi, leur degré de spécialisation ou leurs appartenances aux divers niveaux de langue, leur relation à l'intérieur du lexique» (cf Dubois 1971: 13). À la différence de la description linguistique des entrées en lexicographie où elle est formée des trois composantes principales, morphophonologique, syntaxique et sémantique; en terminologie, la description des unités terminologiques «se confond avec sa fonction dans le processus de production. Le terme y est le support de la notion qu'il s'agit d'exposer et de définir dans son intégralité». (Guilbert 1969: p.25). En effet, la description de l'unité terminologique ne porte pas sur le mot ou le terme mais sur l'objet de la désignation, que ce soit un objet concret ou une notion. Cette unité terminologique est considérée, par les terminologues, comme extra-linguistique car, elle est fondée sur des relations pragmatiques ou conceptuelles, donc extra-linguistiques.

Bien entendu, le terme technique et scientifique se caractérise par un lien particulier du signifié et du signifiant, et la description terminologique se place sous une perspective référentielle et pragmatique. En revanche, la description lexicographique se place sous une perspective purement descriptive et analytique. Cela

entraîne donc une série de différences entre l'unité lexicale et l'unité terminologique. Pour mieux saisir cette différence entre les deux unités, nous allons donc les examiner sur plusieurs aspects.

5.2.1. Lexicalisation néologique et notion distributionnelle

En lexicographie, les néologismes sont intimement liés au lexique général de la langue. C'est pourquoi le relevage de ces néologismes (donc des unités lexicales nouvelles) et leur lexicalisation se déterminent en fonction de leur distribution et de leur fréquence, car la description que fait le lexicographe se fonde exclusivement sur le maniement de la langue et son fonctionnement dans des situations de communication diverses. C'est pourquoi les lexicographes manifestent une grande prudence à propos de la lexicalisation des formes nouvelles et se demandent à partir de quel seuil de distribution un néologisme mérite d'avoir droit de cité. Et c'est dans ce sens que des néologismes terminologiques "terminologismes" sont jugés trop récents pour avoir une entrée lexicographique dans des dictionnaires usuels. En terminologie, par contre, les néologismes terminologiques sont liées à un domaine de connaissance restreint. Cela veut dire que leur description se fait en dehors du donctionnement général de la langue. Il s'ensuit donc que la notion de distribution et de fréquence ne peut avoir qu'une valeur relative car, le choix et la lexicalisation de ces unités se font selon le critère de spécialisation dans un domaine technoscientifique. En effet, dans la recherche terminologique, le relevage des termes techniques et scientifiques n'exclut point les termes rares ou d'usage restreint étant donné que ce qui intéresse le terminologue est que terme existe et qu'il est employé pour désigner un objet particulier ou une notion déterminée. Il en résulte donc qu'à partir du moment où une forme est utilisée pour désigner un objet nouveau ou une notion particulière dans un domaine spécialisé, elle acquiert le statut d'une unité terminologique à part entière. Ainsi, les néologismes terminologiques sont facilement retenus et lexicalisés puisqu'ils constituent des dénominations pour des notions ou des objets nouveaux. Cependant, si la notion de fréquence n'est pas fondamentale dans le relevage des termes techniques et scientifiques, elle pourrait jouer un rôle capital en cas de pluralité terminologique, comme est le cas de la terminologie technique et scientifique arabe dont les doubles dénominations nécessitent, évidemment, une normalisation.

5.2.2. Relevage exhaustif des unités

Dans le relevage des termes techniques et scientifiques, la règle générale consiste à repérer les termes du domaine spécialisé d'une manière exhaustive. Parlant des vocabulaires spécialisés, Wagner (1999: p. 17) précise que le terme "vocabulaire" désigne "un domaine qui se prête à un inventaire et à une description". Il va sans dire que les contraintes pragmatiques sont à l'origine du fait de séparer l'étude du lexique spécialisé et de faire l'inventaire des unités terminologique du domaine ou sous-domaine spécialisé.

En effet, l'exhaustivité est théoriquement possible dans la description et le relevage des termes techniques et scientifiques d'un domaine donné. Cela tient au fait que chaque domaine spécialisé se fonde sur un système de conceptualisation portant, à un moment donné, sur une somme finie d'objets concrets et de notions précises pour la désignation desquels il existe une somme finie de dénominations. On peut donc faire l'inventaire de ces objets et de ces notions propres au domaine spécialisé et relever l'ensemble des dénominations qui les désignent. Il est donc possible d'atteindre l'exhaustivité dans le relevage des termes techniques et scientifiques d'un domaine déterminé qui sont considérés comme monosémiques et monoréférentiels même en cas de doubles dénominations ou de multiplicité dénominative.

À la différence de la terminologie, l'exhaustivité est impossible en matière lexicographique puisque le relevage des unités lexicales s'opère dans le lexique général de la langue. Comme le dit Lehmann (2005, p. 4) le lexique général d'une langue "n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés de manière absolue". De plus, la description lexicographique s'intéresse au système de la langue dans son fonctionnement, à travers des énoncés ayant des significations diverses selon le contexte et la situation de communication. Cela veut dire que la lexicographie s'intéresse au système de la langue qui fonctionne avec toutes ses virtualités et ses nouvelles possibilités de production infinies. Il est donc impossible d'aboutir à une exhaustivité quelconque, car ce sont des emplois mouvants.

5.2.3. Unités syntagmatiques

L'une des caractéristiques de la dénomination terminologique réside dans le nombre considérable de formes complexes de termes tels que : la balance des paiements, le déficit budgétaire, le prix plafond, les produits manufacturés, le chômage déguisé, etc. Du point de vue terminologique, ces termes syntagmatiques sont considérés comme des unités

terminologiques à part entière et donc lexicalisables. Ainsi, le terme est la combinaison indissociable d'une dénomination et d'un concept ou une notion qui en représente la signification. En effet, en terminologie, (Diki-Kidiri M et JOLY H 1981: p. 11.), le terme se définit comme «une unité lexicale du vocabulaire scientifique et technique constituée par un ou plusieurs mots désignant une réalité précise (objet ou notion)..». Cela tient au fait que ces syntagmes dénominatifs désignent en tant que tels des notions précises du domaine spécialisé. Dans ce cas, ces unités restent indécomposables à cause de l'unicité de la référence. Par conséquent, chacun de ces termes syntagmatiques peut faire, selon l'avis des terminologues, l'objet d'une entrée spécifique dans les vocabulaires ou les dictionnaires terminologiques. En revanche, ces syntagmes de dénomination ne sont nullement considérés comme des unités lexicalisables en lexicographie et ne peuvent point faire l'objet d'entrée spécifique puisqu'ils sont envisagés du point de vue conceptuel. Parlant de ce fait, Rey (1992: p.89) précise que «Ces unités terminologiques n'étant pas toujours considérées par les linguistes comme des néologismes». En effet, les termes syntagmatiques longs s'exposent au refus des lexicographes qui pourraient y voir, précise Phal (1969: p.76), «des réalisations éphémères de discours (...) ce qui n'est pas le point de vue du spécialiste (terminologue) qui y voit la même cohérence interne et le même caractère de nécessité». Ces unités terminologiques longues ne peuvent donc faire l'objet d'une entrée en lexicographie étant donné que l'unité lexicale se définit généralement comme une unité de signification, caractérisée par la non-séparabilité des divers éléments qui la réalisent phonétiquement. En effet, on peut remarquer que, si l'on découpe ou enlève un seul mot à cette unité terminologique "déficit de la balance des paiements", on aboutit à un autre sens ou à un non-sens. Il s'ensuit donc que les critères de lexicalisation en terminologie ne sont pas les mêmes qu'en lexicographie. Notons, toutefois, que ces unités syntagmatiques sont nomées différemment "syntagme terminologique, syntagme de dénomination ou termes complexes".

5.2.4. Approche onomasologique et approche sémasiologique

En lexicographie, la description lexicographique est interprétative et analytique et s'occupe des différentes acceptions du mot puisées dans le maximum de contextes possibles. Cela tient au fait que l'optique première de la lexicographie est sémasiologique, allant du signe au concept, c'est-à-dire qu'elle part du mot pour en arriver au sens. Il

s'agit donc d'une relation des mots aux choses. A la différence de la lexicologie (Rey 1975: p.148), la démarche principale; en terminologie, est «onomasiologique, c'est-à-dire nommante et globale, allant du concept au signe, ...». Il s'agit donc d'une démarche qui consiste à partir du concept ou de la notion pour en étudier les manifestations sur le plan de signes. En effet, les spécialistes s'accordent à dire que le lexique technique apparaît doué d'un caractère onomasiologique, le terme ayant essentiellement une fonction de désignation. De là, il semble que c'est la différence au niveau de la démarche qui permet le mieux de distinguer la lexicographie de la terminographie, onomasiologique pour la terminologie, et sémasiologique pour la lexicographie. Dans le même sens, Dubuc (1992: p.14) précise que «la terminologie fait de l'encodage, la lexicographie du décodage». C'est donc le concept qui est l'élément central de la démarche terminologique onomasiologique où l'on retient uniquement la perspective référentielle. C'est dans cette perspective que Depecker (2003: 177) met en jeu la dimension translinguistique de la terminologie en ces termes: « C'est en se déprenant des langues et en se calant sur le postulat d'un sens interlinguistique, fondé sur le concept, que travaillent les terminologues, les normalisateurs et les traducteurs spécialisés».

En effet, cette approche onomasiologique est possible en terminologie en raison du fait que les vocabulaires techniques et scientifiques sont beaucoup mieux structurés à cause de l'existence, dans chaque domaine spécialisé, d'un système de notions bien déterminé et qui peut donner lieu à une technique pratique de description. Rey (1977 : 33) nous confirme ce fait en ces termes «c'est en terminologie, et dans la mesure où le système conceptuel est stable et cohérent, que cette approche onomasiologique est efficace». Cette approche conceptuelle se manifeste également dans la classification des termes techniques et scientifiques dans les nomenclatures ou glossaires terminologiques où l'ordre notionnel demeure fondamental.

Il apparaît donc que les conceptions ou les démarches théoriques de la lexicographie et la terminologie ne sont point identiques. Là où le lexicographe recherche la signification des mots, le terminologue, quant à lui, s'occupe des unités de savoir appelées concepts pour arriver à leurs désignations, les termes.

5.2.5. Démarche syntaxo-grammaticale

En lexicographie, l'unité lexicale a une valeur esthétique en soi. C'est pourquoi la description

lexicographique s'occupe de la classe syntaxique et la catégorie grammaticale de l'unité lexicographique. En description terminologique, l'unité terminologique a une valeur uniquement référentielle. Le terminologue "terminographe" ne s'intéresse pas aux aspects syntaxiques et grammaticaux de l'unité terminologique car, cette dernière est dépourvue de valeur esthétique. C'est dans ce sens que Guilbert (1972: p.59) soutient que dans la description terminologique «les considérations esthétiques de la langue, ou stylistiques, ne doivent pas intervenir». Cela émane du fait que l'unité terminographique remplit une fonction purement dénominative et demeure indissociable de la notion qu'elle désigne dans le domaine spécialisé.

5.2.6. Optique définitionnelle et illustrative

En matière de description lexicographique, la définition demeure une sorte de paraphrase destinée à expliquer l'unité lexicale. Il s'agit, en deux mots, de donner un synonyme en métalangage pour faciliter la compréhension de l'unité lexicale. La définition lexicographique s'efforce de restituer l'objet décrit en mêlant sur le plan sémantique, à des fins essentiellement didactiques. Cette définition peut englober les traits sémantiques (dimension polysémique, synonymique et antonymique), syntaxiques, grammaticaux et phonétiques de l'unité lexicale. Selon Dubois, «La définition lexicographique reste une phrase d'un discours pédagogique, alors que les définitions (logique et scientifique) appartiennent à un autre type de discours en utilisant une métalangue différente». De plus, dans la définition lexicographique, le lexicographe a souvent recours à l'illustration, à l'iconographie pour plus d'explication et de clarté. Il s'agit, grosso-modo, d'un dessin, d'une photo ou d'un schéma, etc.

En effet, si la définition lexicographique demeure essentiellement linguistique, la définition terminographique, elle, est foncièrement conceptuelle et référentielle, dépouillée de tout marquage formel. Elle se situe dans le cadre d'un domaine ou sous-domaine spécialisé et destinée à donner les traits pertinents qui permettent d'identifier un objet (machine produit, instrument) ou une notion particulière "inflation, récession économique, balance commerciale, déficit budgétaire). Selon B. de Bessé (1990: p. 254) "les définitions terminographiques se proposent de donner une description des concepts appartenant à un système préexistant". Il ajoute "c'est le concept qui forme unité, non le sens d'un mot dans une langue." (*idem*, p. 72). Wüster (1975: PP.49-57), de sa part, soutient que l'une des particularités de la

description terminologique est «l'emploi de symboles normalisés pour indiquer les relations entre les notions, et servir ainsi d'indicatifs d'autorité». En deux mots, la définition terminologique doit, entre autres, être complète et précise, faire état des caractères intrinsèques de la notion, refléter le système notionnel, être adaptée aux usagers auxquels elle s'adresse, etc. Elle doit éviter de contenir le terme à définir, de contenir des éléments subjectifs, d'être tautologique, de contenir des informations extérieures à la notion. On observe, à partir de là, combien la définition terminographique diverge de la définition lexicographique sur plusieurs points.

5.2.7. Une visée normalisante

Selon l'avis général des linguistes-lexicographes, (Dubois 1971: p. 19) «La visée du dictionnaire de langue n'est pas purement descriptive, ni normative au sens étroit du terme, mais plutôt didactique». En description terminologique, par contre, la démarche est normalisante surtout en cas de pluralité terminologique où il existe plusieurs dénominations pour désigner un seul objet ou une seule notion, ce qui est un fait courant en terminologie technique et scientifique arabe (kambyutar, *hâsib âli*, *hâsûb* pour désigner "ordinateur"). Si en description lexicographique, la synonymie est présentée comme un phénomène linguistique normale et enrichissante pour une langue donnée, la terminologie y voit un handicap prêtant à la confusion et à l'ambiguïté dans la communication techno-scientifiques. C'est pourquoi la terminologie adopte une visée normalisante manifeste.

Bien entendu, l'aspect normatif, qui est d'ailleurs en évolution, demeure implicite dans les dictionnaires de langue. Cet aspect se manifeste dans le simple fait que le lexicographe cherche une norme linguistique ou sociolinguistique, qu'il donne droit de cité à des mots alors qu'il en refuse d'autres. De plus, il y a le fait que le lexicographe indique des niveaux de langue et donne des indications sur les mots tels que «mot fam», «mot pop», «mot gros», etc. Ces indications sont, évidemment, susceptibles de refléter l'appréciation subjective du lexicographe et avoir un effet sur le lecteur.

En revanche, la démarche terminologique est foncièrement normative car la norme terminologique n'est pas seulement linguistique mais «fonctionnelle» et idéologique. C'est pourquoi l'activité normalisante demeure un trait principal en terminologie. C'est ainsi que la normalisation terminologique qui s'intègre dans un cadre vaste de politique dite «d'aménagement linguistique», suscite partout dans le monde la création d'organismes à vocation

linguistique et terminologique pour s'en occuper. En effet, la terminologie a pour objectif principal la normalisation des termes techniques et scientifiques puisque sa démarche est normalisante, visant à résoudre les problèmes de confusion dans la communication dans les domaines technoscientifiques, ce qui est loin des préoccupations de la lexicographie dont la démarche demeure essentiellement descriptive.

5.2.8. Création néologique

Si la visée lexicographique est essentiellement descriptive, la terminologie, elle, dépasse ce stade de la description pour s'occuper de la création néologique. En effet, la démarche terminologique ne se contente pas de répertorier les termes techniques et scientifiques existant dans un domaine déterminé mais se propose également de combler les lacunes terminologiques qu'accuse éventuellement ce domaine. En fait, le rôle du terminologue diffère de celui du lexicographe lequel s'occupe de décrire l'usage ou la langue dans son fonctionnement. Car, dans son répertoire de notions et de leurs dénominations, le terminologue peut découvrir quelques lacunes terminologiques. Ces dernières peuvent résulter soit de l'absence de termes pour désigner des notions nouvelles ou des objets récemment créés ou de l'inappropriation des termes existants. Cela veut dire que les termes employés ne désignent pas la chose dénommée de manière adéquate ou ne sont pas conformes au système phonétique et morphologique de la langue. Pour

pallier à ces carences, le terminologue intervient dans le domaine de la création néologique pour créer les termes "terminologismes" qui y manquent et combler les cases vides. Signalons que dans sa démarche néologique, le terminologue doit tenir compte du fait que le terme technique et scientifique doit être (Guilbert 1975: p. 40) «univoque, motivé, non connoté, économique, et autant que possible, pouvoir fonder une famille. Il doit, également, s'intégrer phonétiquement et morphologiquement au système linguistique et répondre aux besoins des usagers».

5.2.9. Les différents types de produits

Bien entendu, la description lexicographique aboutit généralement à la constitution des dictionnaires qui sont des répertoires d'unités lexicales contenant des informations de nature sémantique, référentielle, grammaticale ou phonétique. Quant à la description terminologique, son objet principal consiste à constituer soit des nomenclatures : répertoires de termes présentant des relations notionnelles fortement structurés et correspondant à des règles systématiques de dénomination, soit des vocabulaires : répertoires qui inventorient les termes d'un domaine et qui décrit les notions désignées par ces termes au moyen de définitions ou d'illustrations.

Voici un encadré qui nous montre les principales différences entre la lexicographie et la terminologie, d'après les propos que nous avons développés précédemment.

POINTS DE COMPARAISON	LEXICOGRAPHIE	TERMINOLOGIE
Nature	Discipline lexicale	Discipline lexicale
Champ d'étude	Lexique général	Système notionnel des domaines de spécialité
Unités à repérer	Mots, combinaisons	Termes simples, complexes
Démarche théorique	Sémasiologique	Onomasiologique
Méthode	Décoder	Encoder
Norme	Visée didactique	Visée normalisante
Définition	Toutes les significations du mot	Uninotionnelle
Lexicalisation	Seuil large	Seuil restreint
Support principal	Entrée de dictionnaire	Fiche terminologique
Produit final	Dictionnaire de langue	Vocabulaire spécialisé

6. Conclusion

L'idée centrale de notre recherche fut d'approfondir la réflexion sur la description terminographique et lexicographique, disciplines qui ont été le plus souvent, et paradoxalement, disjointes lors de leur constitution. Nous sommes enclins à penser, d'après la démonstration que nous avons faite, que ces deux disciplines sont différentes par leur objet central que par leur démarche scientifique en dépit du fait qu'on y a décelé des intersections dans la pratique terminographique et lexicographique. En effet, cette démonstration met en valeur des conceptions différentes pour des visées applicatives différentes. Car les objets traités, comme les méthodes de traitement, ne sont pas les mêmes. La terminologie diffère donc de la lexicographie par le fait qu'elle ne s'occupe pas de la langue générale, mais elle s'intéresse exclusivement à la langue de spécialité. Il s'agit, grosso-modo, d'une activité interdisciplinaire qui a des aspects communs avec la lexicographie, mais qui diffère d'elle dans tous ses points d'application. De plus, on remarque l'émergence d'une nouvelle tendance terminologique descriptive qui se dégage peu à peu au sein de cette activité terminographique. Cette tendance soutient que la description terminographique doit rendre fidèlement compte d'un usage véritable, observé dans des textes écrits ou situations de communication scientifique réelle. Quoi qu'il en soit, cette discipline terminologique est d'une grande importance et mérite une place plus grande dans les cursus universitaires et notamment au niveau des programmes d'études supérieures en langues et en traduction.

Reconnaissance. Je remercie vivement le Centre de recherches de la Faculté des Langues et de Traduction (Université Roi Saoud) pour le soutien qu'il a apporté à la réalisation de cette recherche.

Références Bibliographiques

- AÇ- ÇÜFI ABDULLATIF (1986), AL-LUGA WA MA'AJMIHA FIL MAKTABA AL-'ARABIYAH, TLASDAR, DAMAS.
- AL-KHATIB 'ADNAN (1975), AL-MU'JAM AL-'ARABI BAYN AL-MADHI WAL HÂDHIR, LIBAIRE DU LIBAN.
- AUGER PIERRE (1975) : "LA TERMINOLOGIE, UNE DISCIPLINE LINGUISTIQUE DU XX SIÈCLE", IN ESSAI DE DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE. ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE TERMINOLOGIE, QUEBEC, 1975. REGIE DE LA LANGUE FRANÇAISE.
- AUGER PIERRE ET ROUSSEAU JEAN (1978) : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE TERMINOLOGIQUE, OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, QUÉBEC, 1978.
- B. BOSREDON, I. TAMBA, G. PETIT (2001) : ÉDS., CAHIERS DE PRAXÉMATIQUE – LINGUISTIQUE DE LA DÉNOMINATION, N°36, PUBLICATIONS MONTPELLIER 3, 2001.
- CHARAUDEAU P. ET MAINGUENEAU D. (2002), DICTIONNAIRE D'ANALYSE DU DISCOURS, PARIS, SEUIL.
- CORBEIL JEAN-CLAUDE, "ASPECTS DU PROBLÈME NÉOLOGIQUE", IN LA BANQUE DES MOTS, N° 2, PARIS, PUF, 1973, PP. 123-136.
- DE BESSE BRUNOT, "POURQUOI LA TERMINOLOGIE" IN ESSAI DE DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE, ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE TERMINOLOGIE, QUEBEC, MANOIR DU LAC DELLAGÉ, 1975.
- DEPECKER (L), ENTRE SIGNE ET CONCEPT – ELEMENTS DE TERMINOLOGIE GÉNÉRALE, PRESSES SORBONNE NOUVELLE, 2003.
- DETRIE C., P. SIBLOT, B. VERINE EDS, TERMES ET CONCEPTS POUR L'ANALYSE DU DISCOURS – UNE APPROCHE PRAXÉMATIQUE, PARIS, HONORE CHAMPION, 2001.
- DIKI-KIDIRI (A) ET JOLY (H) ET MURCIA (C), GUIDE DE LA NÉOLOGIE, PARIS, CILF, 1981.
- DUBOIS JEAN ET AL, DICTIONNAIRE DE LINGUISTIQUE, DUBOIS ROBERT (1976), MANUEL PRATIQUE DE LA TERMINOLOGIE, MONTRÉAL, LINGUATECH, PARIS, CILF.
- DUBOIS JEAN ET CLAUDE (1971), INTRODUCTION À LA LEXICOGRAPHIE, PARIS, LAROUSSE.
- DUBUC ROBERT (1992) MANUEL PRATIQUE DE TERMINOLOGIE, 3E ÉDITION, BROSSARD(QUEBEC), LINGUATECH.
- Felber Helmut (1987) Manuel de terminologie, Centre International d'Information pour la Terminologie, Paris.
- FOLKART BARBARA, "L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION TECHNIQUE : UNE APPROCHE FORMELLE DU DISCOURS TECHNIQUE", IN CAHIERS DE TRADUCTOLOGIE, N° 4 D'OTTAWA, 1981, PP. 205-221.
- GAUDIN, FRANÇOIS (1993) SOCIOTERMINOLOGIE : DU SIGNE AU SENS : CONSTRUCTION D'UN CHAMP, IN META, VOL 38, N° 2, PP.293-301.
- GUILBERT LOUIS, «LA NÉOLOGIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE», IN LA BANQUE DES MOTS N° 1, PARIS, PUF, 1971, PP. 45-54.
- GUILBERT LOUIS, «DEFINITION DE L'UNITE TERMINOLOGIQUE», IN LES DONNEES TERMINOLOGIQUES, ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE TERMINOLOGIE, BAIE SAINT-PAUL, 1972, PP. 57- 67.
- GUILBERT LOUIS, "DICTIONNAIRE ET LINGUISTIQUE" IN LANGUE FRANÇAISE, N° 2, PARIS, LAROUSSE, 1969, PP. 4-29.
- GUILBERT LOUIS (, 1975), LA CRÉATIVITÉ LEXICALE, PARIS, LAROUSSE.
- GUILBERT, LOUIS (1973) : "LA SPÉCIFICITÉ DU TERME TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE", IN LANGUE FRANÇAISE, N° 17, PARIS, LAROUSSE, PP. 5-17.
- GUILBERT, LOUIS (1975) : TERMINOLOGIE ET LINGUISTIQUE, IM ESSAI DE DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE, QUÉBEC, PP. 13-26.
- GUILBERT LOUIS, NÉOLOGIE ET LEXICOLOGIE, PARIS, LAROUSSE, 1979.
- GUIRAUD PIERRE, LES MOTS SAVANTS, PARIS, PUF, 1978.
- G. KLEIBER, «DENOMINATIONS ET RELATIONS DENOMINATIVES», LANGAGES, N° 76, PARIS, LAROUSSE 1984, P. 77-94.
- LADMIRAL JEAN RENE, TRADUIRE : THEOREMES POUR LA TRADUCTION, PARIS, PAYOT, 1979.
- LAGRENADE MARCEL (1975) "DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE PAR LA FONCTION DU TERMINOLOGUE, IN ESSAI DE DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE, ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE TERMINOLOGIE, QUÉBEC, MANOIR DU LAC DELLAGÉ, PP.138-148.
- LEHMANN, ALISE ET F.M. BERTHET (2005) INTRODUCTION À LA LEXICOLOGIE, 2E ÉDITION, PARIS, ARMAND COLLIN.
- MATORE GEORGES, LA MÉTHODE EN LEXICOLOGIE, PARIS, DIDIER, 1953.

- MATORE GEORGES, HISTOIRE DES DICTIONNAIRES FRANÇAIS, PARIS, LAROUSSE, NOUVELLE ED., 1973.
- PAGES ALAIN, «L'APPARITION NEOLOGIQUE», IN LA BANQUE DES MOTS, N° 28, PARIS, CILF, PP. 131-140..
- G. PETIT, « POUR UNE CONCEPTION LEXICOLOGIQUE DE LA DENOMINATION », CAHIERS DE PRAXEMATIQUE – LINGUISTIQUE DE LA DENOMINATION, N°36, PUBLICATIONS MONTPELLIER 3, 2001, P. 93-115.
- PHAL ANDRE, «LA PART DU LEXIQUE COMMUN DANS LES VOCABULAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES», IN LA BANQUE DES MOTS, N° 2, 1969.
- QUEMADA BERNARD, LES DICTIONNAIRES DU FRANÇAIS MODERNE 1539-1863, PARIS, DIDIER, 1967.
- QUEMADA BERNARD, "A PROPOS DE LA NEOLOGIE" IN LA BANQUE DES MOTS, N° 2, PARIS, CILF, 1971, PP; 137-156.
- REY, ALAIN (1992) : LA TERMINOLOGIE : NOM ET NOTIONS, COLL. "QUE SAIS-JE", N°1780, PARIS, PUF.
- REY, ALAIN, LA LEXICOLOGIE, PARIS, ARMON COLIN, 1977.
- REY, ALAIN (1975) : TERMINOLOGIE ET TERMINOGRAPHIE, IN LA BANQUE DES MOTS, N°10, PP.145-154.
- REY Alain (1977) : LE LEXIQUE; IMAGES ET MODÈLES, PARIS, ARMON COLIN.
- REY, ALAIN «A PROPOS DE LA DÉFINITION LEXICOGRAPHIQUE», IN CAHIERS DE LEXICOLOGIE, N° I, PARIS, DIDIER-LAROUSSE, 1965, PP. 80-87.
- REY ALAIN, "PRÉALABLE À UNE DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE" IN ESSAI DE DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE. ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE TERMINOLOGIE, QUEBEC, 1975. REGIE DE LA LANGUE FRANÇAISE, PP. 27-41.
- REY ALAIN, « POLYSEMIE DU TERME DEFINITION », LA DEFINITION, PARIS, LAROUSSE, 1990, P. 13-22.
- Rondeau Guy (1984) Introduction à la terminologie, Goetan Morin.
- Yagout, Muhammad Sulayman (2002), Ma'ājim al-mawdu'āt fi dhaw' 'ilm al-luġa al-ḥadīth, Dar al-Ma'rifa al-jāmi'iyah, 2002.
- WÜSTER EUGEN, «LA THÉORIE GÉNÉRALE DE LA TERMINOLOGIE», IN ESSAI DE DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE. ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE TERMINOLOGIE, QUEBEC, 1975. REGIE DE LA LANGUE FRANÇAISE, QUEBEC, RLF, 1975, PP. 49-57.

المنهج الوصفي في المصطلحية والمعجمية

الصادق عبدالله عثمان

أستاذ اللغة الفرنسية المساعد، كلية اللغات والترجمة، جامعة الملك سعود
osmansadig@yahoo.com

(قدم للنشر في ١١/٨/١٤٣٤هـ؛ وقبل للنشر في ١٥/١/١٤٣٥هـ)

الكلمات المفتاحية: منهج علم المدلولات، توليد المصطلحات، وضع المصطلحات، الوصف المعجمي، الوصف المصطلحي، المعجمية، علم المفردات.

ملخص البحث. يرمي هذا البحث في الأساس إلى دراسة المنهج الوصفي في المصطلحية والمعجمية. فغني عن البيان أن حركة وضع المسميات وإطلاقها قد ارتبطت ارتباطاً وثيقاً بالتقدم التقني والعلمي عبر العصور. بيد أن التطور الحالي الهائل في مجالي العلوم والتقنية قد أفضى إلى سيل جارف من المصطلحات الجديدة مما أدى إلى استحداث "نظرية المصطلحية" بغية التحكم في كيفية استخدام التقنيات والعلوم المتطورة وضبط عملية التواصل في كافة المجالات التخصصية حيث تندفق المصطلحات بشكل مطرد. ومن هنا جاءت الحاجة إلى هيكلية المعارف في كل ميدان من ميادين العلوم والتكنولوجيا من أجل تلبية احتياجات المستخدمين. وقد أدى هذا الواقع الجديد إلى تطور مفهوم المصطلحية وميلاد نشاط علمي عملي جديد يهدف إلى حل مشكلات البلبلة المصطلحية وتمكين عملية الاتصال بين الاختصاصيين. وهكذا غدت المصطلحية نشاطاً فكرياً وعلمياً متطوراً. ولكي يتمكن البحث من إعطاء صورة أوضح عن الموضوع، يتناول أولاً قضية التمييز بين مفهومي المعجمية وعلم المفردات. ثم يدلف البحث إلى بداية التأليف المعجمي في اليونان القديمة وعند العرب حيث تعود بداية هذا النشاط العلمي إلى القرون الأولى للتاريخ الهجري. كما يتعرض البحث إلى التمييز بين المعجمية والمصطلحية وفقاً للمادة الأساسية لمجال البحث لكل منهما. ومن ثم ينصرف البحث إلى إبراز عناصر التفريق بين الوحدة المصطلحية والوحدة المعجمية حسب عدة معايير، منها: طبيعة المدخل المعجمي والمدخل المصطلحي، والجرد الشامل للمصطلحات في كل مجال وفقاً لمنظومة المفاهيم العلمية التي يضمها، والمصطلحات المركبة، ومنهج تطور دلالة الألفاظ، ومنهج شجرة المفاهيم العلمية، وعملية التعريف وفقاً للمنهج النحوي الصرفي والصوتي وعملية تعريف المفاهيم واستخدام وسائل العرض التمثيلي، ووضع المصطلحات وتوليدها، والمنتج النهائي في كلا المجالين، وتقييس المصطلحات وتوحيدها، وما إلى ذلك.

ويخلص البحث إلى أن المجالين العلميين قيد الدراسة مختلفان في المنهج والهدف على الرغم من وجود نقاط مشتركة بينهما في مجال التطبيقات العملية.

ويتقدم الباحث بخالص الشكر لمركز بحوث كلية اللغات والترجمة وعمادة البحث العلمي بجامعة الملك سعود على الدعم المالي المقدم

لهذا البحث.

Terminographic and Lexicographic Description

Elsadig Abdulla Osman

Assistant Professor, College of Languages and Translation, King Saud University

(Received 08/11/1434H.; accepted for publication 15/01/1435H.)

Keywords: Onomasiological approach, Creating neologisms, Denomination, Lexicographic description, Lexicography, Lexicology.

Abstract. The central idea of this research is to deepen the reflection on terminographic and lexicographic description. The denomination activity has always been linked to technical and scientific progress in the world. The current boom in technology and science has led to an influx of technical and scientific terms and has created the need for a more precise “terminology theory” to control the operation of new techniques, sciences and communication in these specialized areas that are characterized by a vocabulary booming. Hence, there is a need for a structuring knowledge in every field of science and technology in order to meet the needs of users. This new reality has led to the evolution of the concept of terminology and the birth of a practical activity designed to solve the problems of uncertainty and specialized communication. In this sense, the terminology takes an abstract character and denotes a complex intellectual activity.

To better understand these words, first of all, the research makes the distinction between lexicography and lexicology. Then, it attempts to trace the origins of terminology work in ancient Greece and in the Arab-Muslim world where the lexicographical and terminological activity dates back to the earliest centuries of the Hegira.

Moreover, the research distinguishes between terminography and lexicography along the main object of their field of study and then differentiates between the terminological unit and the lexical unit according to several criteria such as exhaustive lifting units, syntagmatic units, onomasiological and semasiological approach, syntaxo-grammatical approach, definitional and illustrative perspective, standardization, creating neologisms, different types of products, etc.

The research concludes that these two disciplines studied here are different in the central object of their scientific approach and their objectives despite the fact that it has identified intersections in the practical field.